

APPELLE LA POLICE

JEAN ST-ONGE

Policier à la retraite. Au Service de la police de la ville de Québec, il a surtout travaillé comme enquêteur aux agressions sexuelles et violence conjugale. Il est actuellement bénévole au Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin.

CLOÉE ST-ONGE

Service de police de la ville de Québec depuis sept ans, affectée à la patrouille. Elle est la fille de Jean.

SIMON CHOUINARD

Service de la police de la ville de Québec. Policier depuis 1992, enquêteur depuis 1998. Il a travaillé comme enquêteur aux agressions sexuelles et aux crimes graves (meurtre, tentative de meurtre, décès qui nécessitent une enquête du coroner, vol qualifié, etc.) Actuellement responsable par intérim de l'équipe d'enquête en agressions sexuelles.

GILLES NADEAU

Rédacteur en chef *Cahiers francophones de soins palliatifs*
cahiers@michel-sarrazin.ca

INTRODUCTION

Je vous invite à comparer deux photos. Celle de l'endroit où vous êtes engagés en soins palliatifs et celle du poste de police de votre quartier. À première vue, rien de commun.

Dans le premier cas, l'ambiance est feutrée. Les lumières sont tamisées. Beaucoup d'éléments de la décoration soulignent le désir d'offrir la meilleure hospitalité possible. L'ambiance a quelque chose de solennel, sans être triste. Les personnes malades et leurs proches sont accueillis par des soignants professionnels ou bénévoles.

Dans le second cas, ça bouge beaucoup. On entre, on sort. Des portes sont fermées à clé. La décoration est réduite au minimum. On parle plus fort. On entend parfois des cris. Le souci de la sécurité est évident. Les personnes qui accueillent portent en général un uniforme.

Pourtant, si l'on regarde attentivement les personnes qui circulent dans ces deux endroits, on peut identifier un point commun. Dans les deux cas, nous sommes plongés au cœur de situations humaines dans ce qu'elles ont de plus humain. Des personnes s'y retrouvent, parfois de leur gré, parfois contre, parce qu'elles vivent un moment de fragilité extrême.

Pour les accueillir, on voit des hommes et des femmes qui ont choisi d'en faire leur profession ou leur bénévolat. Pourtant, un fossé semble séparer les soignants en soins palliatifs et les policiers. Que peuvent avoir en commun ces personnes dans leur engagement? Que peuvent-elles s'apporter mutuellement?

J'avoue que je porte depuis longtemps le désir de mettre en commun les expériences de ces personnes qui exercent dans la société des formes d'aide à première vue bien différentes, mais tellement importantes. J'étais en attente d'une occasion pour tenter l'exploration.

Or, un jour, un nouveau bénévole se joint à l'équipe du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin. En faisant connaissance avec lui, j'apprends qu'il est un policier à la retraite. Il cumule donc une expérience comme policier et comme intervenant en soins palliatifs. Je lui partage ma préoccupation.

Le mouvement s'enclenche. Il est intéressé et disponible à faire une entrevue sur le sujet. Il me partage que sa fille et un ami, tous deux policiers, seraient sans doute intéressés à participer à l'aventure. Le projet est devenu réalité. Il nous fait plaisir d'offrir cet article aux lecteurs des *Cahiers*.

Je remercie bien chaleureusement Jean, Cloée et Simon qui ont accepté de répondre à mes questions avec beaucoup d'authenticité et de simplicité. Je veux honorer ici leur confiance.

ENTREVUE

Vous avez parfois, dans l'exercice de vos fonctions, à annoncer des décès qui se sont produits dans des circonstances tragiques. Quand vous avez à le faire, qu'est-ce qui est important pour vous ?

Simon Chouinard (S) La plupart du temps, ce sont les patrouilleurs qui font l'annonce de décès, mais comme enquêteur, j'ai eu à le faire à plusieurs reprises. Lorsque l'annonce est faite par le patrouilleur, les enquêteurs rencontrent normalement les proches assez rapidement pour leur offrir soutien et encadrement, mais ils ont aussi souvent besoin de les rencontrer dans le cadre de l'enquête.

« Pour leur offrir soutien et encadrement. » Vous exercez donc une forme d'accompagnement dans ces circonstances.

S. Oui, mais outre l'écoute et l'encadrement, on a aussi un travail à faire au travers de ça.

Cloée St-Onge (C). Ça peut être délicat d'accompagner. Des fois, au début d'une enquête, nous ne savons pas qui est suspect ni qui est témoin. Il y a un travail à faire. Il ne faut pas trop « brasser ». Il faut rapidement aligner l'enquête. Nous, patrouilleurs, nous faisons l'annonce au début, puis nous référons le cas aux enquêteurs.

S. Les cas les plus difficiles pour moi et sûrement pour la majorité, c'est les décès d'enfants. Les décès d'enfants de moins de six ans, criminels ou non, sont tous enquêtés et il y a un comité qui révise tous ces cas. Il faut rencontrer les parents et c'est gros pour eux, surtout que souvent, il n'y a rien de criminel. C'est ça qui est difficile. Pas seulement pour les gens, mais aussi pour les enquêteurs.

Jean St-Onge (J). L'accompagnement change la tournure de l'enquête tant que ce n'est pas clair que ce n'est pas un accident ou un meurtre. Les patrouilleurs, ça va vite dans leur tête. S'il y a moindrement un doute que ça peut être un crime, il n'y a pas d'ac-

compagnement qui se fait là, dans le sens que l'on connaît à la Maison Michel-Sarrazin : écoute, accueil.

C. Des fois, on va mettre quelqu'un en arrestation parce qu'on pense que, peut-être..., alors que cette personne-là n'a rien à voir là-dedans. Elle a cela en plus la douleur de la perte de l'autre. C'est difficile d'être doux et en même temps de faire le travail. Il faut doser. On est tous humains.

J. Ce qui est différent, c'est lorsque tu reçois la commande d'aller annoncer le décès à telle adresse pour telle personne, un décès dans une autre ville ou dans la rue à côté, par exemple. La priorité sera alors de prendre soin des gens jusqu'à tant qu'il y ait une autre personne de la famille qui prendra la relève.

C. L'uniforme crée aussi une barrière. Les gens essaient de garder une contenance. Ils essaient souvent de faire bonne figure. Après ça, c'est plus avec les proches qu'ils se recueillent. Avec la police, ils sont plus dans le rationnel.

J. Avec le recul... On n'est pas formés pour ça. Aujourd'hui, il peut y avoir un petit peu plus de notions. Dans le temps, chacun faisait son possible. C'était de l'artisanat. Ça te ramenait à tes propres valeurs, puis à comment tu te sentais. Se sentir mal, d'après moi, c'est pas mal tout le monde qui ressent ça lorsqu'ils ont à intervenir pour l'annonce d'un décès. Tu te dis dans ta tête : « Comment je vais dire ça ? C'est quoi les bons mots ? Vais-je être à la hauteur ? »

S. Il n'y a pas de recettes. Il faut que tu le dises, puis c'est tout. Après, comme il dit, c'est tes valeurs, ta personnalité, puis l'empathie que tu vas avoir.

C. Il y a des situations qui sont pires que d'autres. Des fois, ça vient te chercher. J'ai deux annonces de décès particulièrement pénibles qui me reviennent en mémoire. Annoncer à une épouse et à ses deux adolescents le suicide de son conjoint et de leur père après que celle-ci ait signalé sa disparition. Annoncer le suicide d'un homme à son ex-conjointe et à son enfant d'environ dix ans après qu'on l'ait cherché dans sa résidence la nuit, sans savoir si on allait tomber sur un homme armé, sur un homme en crise ou sur un homme décédé.

Une fois que vous avez annoncé quelque chose de pénible, vous retournez chez vous. Comment faites-vous pour vous libérer de ce qui vous a touchés ?

C. On a l'appel. On le règle. On passe au suivant, un peu comme un médecin à l'urgence. Ça devient un appel après l'autre. C'est sûr qu'il y en a qui doivent nous rester dans la tête. Mais à un moment donné, il faut passer à autre chose et penser à autre chose. Ça ne donne rien que je me morfonde. Ça ne changera rien.

S. Il y des cas qui peuvent rester « collés » une couple de jours. Ça, c'est normal. Avec le temps, si quelqu'un a des besoins, il y a un programme d'aide aux employés. On en parle avec ses partenaires, conjointe, amis.

C. Il existe des groupes d'entraide dans presque tous les services et on peut recourir aux services d'une psychologue lors d'événements plus intenses. Il y a un grand processus de prise en charge qui se met en branle avec, par exemple, un appel de l'aumônier du service, l'entrevue téléphonique obligatoire avec la psychologue. Par la suite, il peut y avoir autant de rencontres que nécessaire avec la psychologue. Il y a des *debriefings* opérationnels et émotionnels sur l'événement lui-même.

C. On dédramatise beaucoup dans la police, juste pour faire passer tout ça mieux.

Êtes-vous toujours en équipe avec les mêmes personnes ?

J. Souvent, souvent. Il est important que la chimie soit présente afin d'être prêt à toutes les éventualités pour les vivre dans les meilleures conditions. La chimie entre les deux patrouilleurs qui travaillent ensemble, c'est important. Ça fait une bonne différence. Il est important d'avoir du *fun* quand ça va bien. Puis, quand ça va mal, ça permet d'en parler, quand le contact est bon.

En faisant référence au travail en équipe, il me vient une image; celle des policiers de différentes unités rassemblés pour les funérailles d'un policier mort « au devoir ». C'est toujours impressionnant. Il y a là un témoignage de solidarité très fort. Comment vivez-vous le décès d'un ou d'une collègue ?

J. Pour un décès de cause naturelle, en dehors du travail, je le vis comme le décès d'un ami civil. Pour ce qui est du décès d'un confrère dans l'exercice de ses fonctions, accident de voiture, meurtre ou suicide, ces événements dramatiques ajoutent un questionnement, une incompréhension. Les sentiments sont partagés entre la tristesse et la chance d'être en vie. Ils ou elles étaient là, comme moi, pour rendre service. Lors du décès d'un policier en devoir, des funérailles civiques sont offertes à la famille. C'est un hommage grandiose avec parade militaire et plusieurs gestes symboliques, drapeau, képi, etc.

La solidarité entre policiers me semble être une réalité essentielle pour vous.

J. Je l'explique par l'espace d'isolement créé par le fait que toutes les belles interventions policières de chaque jour se font dans l'anonymat. Les quelques opérations qui virent mal ou les gestes malhonnêtes de quelques rares policiers occupent souvent toute la place dans l'actualité. De plus, cette profession peut être la cible de gens qui remettent en question le travail policier sous toutes ses formes.

C'est, selon moi, ce qui crée le besoin de se retrouver entre nous, créant des liens, sachant que, dans l'adversité, mes confrères et consœurs seront là, en comprenant très bien que certaines situations peuvent parfois mal se terminer, même en étant animés des meilleures intentions.

Cette solidarité nous permet de revenir à la base et que les humains un peu isolés prennent soin d'eux pour continuer à prendre soin des autres humains.

Est-ce qu'il arrive de développer des liens entre les personnes que vous aidez et vous-même?

C. Peut-être les enquêteurs. Ils ont affaire aux mêmes personnes sur une plus longue période. Nous, les patrouilleurs, quand nous parlons souvent aux mêmes personnes, c'est pas très bon signe d'habitude!

S. Plusieurs contacts en personne ou au téléphone, mais il n'y a pas nécessairement de liens. C'est beaucoup plus une relation de soutien et d'aide, ou encore de service à la clientèle, selon la clientèle impliquée.

J. C'était plus possible, je dirais, quand les enquêtes étaient longues.

S. La victime est vivante.

J. Elle est vivante, puis il y a un lien qui se crée. On fait équipe. Il faut faire équipe pour que les résultats soient intéressants au bout. Dans ce métier, si l'on prend soin de l'humain au début (surtout en abus sexuels), nous pouvons atteindre nos buts communs. La victime pourra obtenir justice, satisfaction personnelle, guérison d'une partie de ses blessures et souvent un avenir meilleur. Pour l'enquête, le résultat espéré est la condamnation du suspect. Ce n'est pas interdit de créer des liens, mais ce n'est pas la norme. Il y a des dossiers qui durent cinq ans avec la Cour. Des fois, tu appelles la personne pour les choses de la Cour. Tu jases: «Comment vont les enfants. Est-ce que ça va bien?» Ça, souvent, c'est à force d'étirer les choses. Mais il faut nous garder des réserves.

S. Quand la victime est décédée, le lien, tu vas l'avoir avec la famille. Tu tombes dans l'accompagnement, car souvent ils ne sont pas témoins dans le dossier. Normalement, un enquêteur va être attiré juste pour eux et il va les soutenir, parce que souvent, ce sont des émotions en montagne russe. Un organisme, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), nous aide beaucoup dans cette gestion.

Dans les cas d'agression, vous devez intervenir auprès de personnes qui, au plan affectif, sont possiblement très sensibles à la moindre marque d'attention.

J. Il faut s'ajuster à leur condition, à leurs capacités et à leur vulnérabilité. Nous rencontrons tous les genres de personnes, de la maladie mentale à la personne très émotive, à, je dirais, la personne très hypothéquée à cause de ce qu'elle a vécu, très affectée. Il y a de tout.

Vous n'êtes jamais certains que vos interventions vont régler le problème.

S. Il faut mettre une barrière, ne pas se sentir coupable.

J. Nous ne sommes jamais certains de la réaction des gens. Quand nous avons fait le maximum avec toutes nos connaissances et notre bonne volonté dans les limites de nos horaires, de charge de travail et les règles de la loi, il faut être prêt à accepter la suite. La plupart du temps, la situation se règle ou s'améliore. Mais quand on travaille aux violences conjugales, qu'on s'en vient travailler le matin et qu'on entend aux nouvelles: «Femme tuée par son ex-conjoint», on se dit: «J'espère que ce n'est pas un de mes dossiers.» Ce scénario possible, même si rare, on doit en tenir compte dans notre quotidien.

Nous voulons aider. Mais à un moment donné, comme pour tous les aidants, nous avons de la misère à pouvoir aider tout le monde qui aurait besoin d'être aidé. Puis, des fois, on a les mains liées par la loi. On voudrait faire plus, mais on ne peut pas à cause de la façon dont les lois sont faites. On veut aider, mais parfois la victime elle-même ne coopère pas du tout. Puis, on ne peut pas lire dans la tête du suspect. Nous faisons de notre mieux.

Ça m'amène à poser la question: pourquoi on devient policier?

C. Je me pose cette question-là assez souvent (rires). Je me la suis posée au cours de la dernière année.

Cloée, pourquoi as-tu fait ce choix-là ?

C. C'est vraiment en secondaire V. Je voulais m'en aller en psychologie pour aider les gens. Je trouvais que c'était « plate », assise dans un bureau tout le temps. Je trouvais que ça ne bougeait pas assez, que ça manquait d'action. Prise à longueur de temps dans un bureau, je me disais : « Je vais m'ennuyer. » Ce qui ressemble le plus, c'est la police. Puis effectivement, j'ai l'impression qu'on est souvent des travailleurs sociaux.

Puis je me suis dit : « Pour aider la madame qui s'est fait battre par son conjoint, pour retrouver le jeune qui a fugué, pour empêcher quelqu'un de s'enlever la vie dans un moment de détresse incroyable, pour toutes ces occasions-là. Pour les fois où je vais arrêter un petit jeune qui est en train de voler un paquet de gomme. Je vais lui faire un petit *speech* qui, chez lui, va faire résonner une cloche. Il va se mettre dans le droit chemin. » C'est pour toutes ces occasions-là que j'ai choisi de devenir policière.

Je me tourne souvent vers mon *chum* en lui disant : « Veux-tu bien me dire pourquoi je fais cette job-là ? » (rires) Il ne comprend pas pourquoi. Ma réponse : « C'est pour aider. » Ce n'est pas en mettant des personnes en prison qu'on les aide. Des fois ça leur « botte les fesses », mais si la personne ne se prend pas en mains...

J. Je me souviens du moment où elle m'a annoncé qu'elle voulait entrer dans la police.

Comment as-tu pris ça ?

J. Je pense que mes jambes sont devenues molles.

Tu savais dans quoi elle s'embarquait.

J. Toute petite, Cloée était mince, timide. Elle lisait cinq volumes par mois. Puis, un jour, elle m'annonce ça. Si ça avait été mon garçon, j'aurais été moins surpris. Je me disais : « Qu'est-ce que sa mère va dire ? » Au départ, cette décision m'a surpris. Les années ont démontré qu'elle venait de choisir sa place.

C. Je n'ai pas de réponse à ma question pourquoi je fais ça. Je me la pose tous les jours.

Il y a des choix de vie qu'on fait par intuition. En le faisant, on s'aperçoit que c'était ça.

C. Oui, vraiment, j'aime ça. Mais c'est avec tous les inconvénients. Tout ce qu'on parle depuis tantôt, tous les côtés négatifs, les lois, puis la pression qu'on a de plus en plus de la société. Je me dis : « Pourquoi j'aime encore ça ? Pourquoi j'aime ça faire ça ? » Mais les fois que ça aide le monde, c'est super gratifiant. Oui, des fois, ça arrive, on se fait remercier. On rencontre quelqu'un plus tard qui dit : « Ce que tu m'as dit, ça m'a aidé. » Des fois, oui.

Toi, Simon, pourquoi es-tu devenu policier ?

S. Moi, c'est en secondaire III environ. C'est pas mal pour les mêmes raisons. Quand on demande à quelqu'un pourquoi il va dans la police, c'est souvent la même chose, c'est pour aider. Tu cherches un métier qui va être utile, puis qui va être aidant.

Ça veut dire que vous aviez tous les deux des modèles comme quoi le policier, c'est quelqu'un qui aide.

S. Moi, comme Cloée, je n'avais pas de modèles négatifs. Je pense qu'aux enquêtes, c'est plus là que tu cherches ce qu'il y a de gratifiant et de valorisant. Dans les enquêtes de crimes contre la personne, c'est là que tu vas aller chercher de la valorisation, car ce sont souvent des enquêtes longues et complexes qui conduisent à de longs procès. Là tu vois le résultat à la fin. C'est plus valorisant. J'ai retrouvé cela aussi dans les enquêtes d'abus sexuel sur les enfants.

Ce doit être particulier d'aider des enfants abusés quand on a soi-même des enfants.

S. Dans les années que j'ai enquêté ce type de dossier, ma première était petite. Elle est très informée sur le sujet.

C. Comme enfants de policiers, on a plus d'interdits que les amis autour : ne pas aller au bois, dans le parc...

J. Pas de jeux vidéo violents.

C. Mais ça part d'une bonne intention.

Est-ce que parfois, comme parents, par exemple, vous vivez de la colère de voir des enfants abusés ?

J. Ça dépend de comment on est fait. Quelqu'un qui serait toujours en colère ne pourrait pas faire ça longtemps. Je vais parler pour moi. Moi, j'étais capable de voir le jeu de la Cour. Quand je rencontrais un enfant qui me décrivait tous les abus qu'il a eus, c'était théorique pour moi. Il fallait que je vide le sujet. Il fallait que j'aie cherché tout ce que lui avait dans sa mémoire pour que ce soit sur vidéo pour remplir une case à la Cour. Quand je faisais face à sa mère, c'était la même chose. Mais pour passer à cette étape-là, il fallait que je gère le côté humain avant de pouvoir faire ça comme il faut. C'est comme ça qu'on a de bons résultats. Pour la victime, c'est difficile de relater les événements. Les « avant » de l'entrevue pouvaient durer une heure ou deux. Une fois que c'est fait, la confiance est là. On fait ça en équipe.

Qu'en est-il de la relation avec les agresseurs ?

J. Durant toute ma carrière, je me suis fait demander : « Comment tu fais pour... As-tu le goût de les battre ? » Non, je n'ai pas le goût de les battre, parce que si j'ai le goût de les battre, je ne ferais rien de bon. Puis je ne pourrais pas rester là. Alors que mon but c'est de l'envoyer en prison, le moyen d'y arriver, c'est ce que je te disais qu'il faut faire. La recette, c'est ça. Puis, je ne peux pas être choqué après tous eux autres. Quand je pars en interrogatoire pour 3, 4, 5 heures avec lui, c'est filmé. Je ne peux pas être dans un état d'esprit négatif. Ça ne marchera pas. C'est tout un protocole qu'on a à suivre. Si on suit ça, on a des chances qu'il avoue. Ce qui est loin d'être sûr. Puis, s'il avoue, je vais être content pour deux raisons. De un, il va aller en prison. De deux, il va peut-être avoir plus de chances de se prendre en mains, parce qu'il a avoué.

S. C'est un genre d'accompagnement.

J. Oui, c'est ça. C'est un être humain. Il a souffert dans sa vie. Il a fait du mal. La meilleure façon d'y aller, c'est comme ça pour être efficace. C'est celle que j'ai trouvée. Puis, des fois, c'est rare, des fois, ils ont avoué et ils ont eu ensuite une vie normale. Le

couple a résisté à ça. L'agresseur s'est fait soigner. Il se contrôle. C'est le mieux qu'on peut espérer pour lui. J'appelle ça l'accueil. Moi je l'ai compris ici (au Centre de jour). Ce que je faisais là, je ne le fais pas comme ici, parce que c'était bien structuré. Quand tu accueilles celui ou celle que tu as devant toi, c'est le départ pour pouvoir aller plus loin.

C. C'est une espèce de travail ensemble, en équipe, que vous faisiez toi et le suspect. Lui ne savait pas où tu t'en allais, mais tu avais besoin de sa participation pour arriver à un résultat. C'est la meilleure façon de mettre de côté ta colère par souci de bien travailler. C'était la seule façon de faire.

J. La méthode qu'on suit, c'est technique. Mais si tu y mets du tien, ça paraît. Moi, si je jase avec toi, puis j'ai le goût de savoir tes passions et, en même temps, je regarde ma montre, ça se peut que je ne jase pas longtemps de tes passions.

Toi, Jean, pourquoi es-tu devenu policier ?

J. Même chose que Cloée. Moi, c'est juste deux mots : rendre service et puis l'action. Moi, contrairement à eux deux, je n'ai pas choisi en telle année d'aller dans la police. J'ai attendu de voir mes bulletins, pour voir si je pouvais y aller. Après ça, mes notes ont été très bonnes.

C. L'idée qu'on se fait des gens qui veulent aller dans la police pour se battre, puis pour contrôler, puis gérer tout le monde, c'est plutôt rare. La plupart sont là, vraiment pour aider. La plupart des policiers sont vraiment là avec leur cœur et de bonne foi. En tout cas, c'est ce que, moi, je constate autour de moi. Pour faire cette job-là, il faut aimer ça aider le monde.

Jean, tu as récemment choisi de devenir bénévole en soins palliatifs. Qu'est-ce qui t'a amené à faire ce choix ?

J. Je ne cherchais pas d'action. J'en avais eu assez. Ça faisait trois ans et demi que j'étais à la retraite. La notion de rendre service était encore là. J'étais allé en mission, aussi.

C'était quoi aller en mission ?

J. En mission avec l'ONU en Haïti et, là-bas, la job avec l'ONU était souvent routinière. Je me suis trouvé autre chose à faire pour rendre service à des enfants qui ne mangeaient pas. Je ramassais de l'argent au Canada, puis, là-bas, j'achetais des poches de riz, le charbon, puis les épices. On arrangeait ça à côté d'une école avec une dame qui faisait cuire le tout. C'était comme la marmite dans Astérix et Obélix, un gros chaudron sur le feu ! Puis on donnait de la nourriture aux 125 enfants.

Il y a une continuité dans ta vie. : aider.

J. En revenant d'Haïti, le retour à la civilisation a été un petit peu difficile, parce que, quand tu pars de là-bas, puis tu arrives ici, et que le monde s'obstine sur la couleur de la margarine ou des choses comme ça... Il y a comme eu un vide. J'ai senti que, ici, au Centre de jour, je pourrais faire quelque chose. J'avais arrêté de travailler pour la retraite. Ça me roulait dans la tête. C'est arrivé à un moment donné. C'est aujourd'hui ! Et je me suis présenté au Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin.

Au service des abus sexuels, tu en es venu à très bien saisir les comportements qui font du bien. Est-ce que cela se confirme dans ton engagement bénévole en soins palliatifs ?

J. Quand les victimes arrivent, c'est un peu comme les gens qui viennent au Centre de jour la première journée. Il y en a beaucoup qui ne dorment pas la nuit précédente, parce que c'est la Maison-Sarrazin. Tu vas là pour mourir. Pourtant, ils viennent juste au Centre de jour. Ils sont nerveux, ils sont stressés.

Les gens qui viennent porter plainte, c'est toujours ça. Ils ont hâte de savoir si on va les croire. Ce ne sont pas tous les gens qui ont été victimes d'abus sexuels qui portent plainte. Il y a des fois des fausses plaintes. Nous autres, une fois que c'est réglé, on peut prendre soin de la victime, de ce dont elle a besoin. Autant pour nous, pour mieux travailler, que pour avoir de meilleurs résultats à la fin, que ça fasse du

bien, il est important qu'on fasse équipe. La fameuse phrase, quand, moi, je leur dis : « Je te crois », il me semble que leurs épaules se détendent. Un fardeau leur est enlevé des épaules... et le travail d'équipe commence.

Vous être constamment exposés dans votre profession à être en contact avec toutes sortes de souffrances. Avez-vous l'impression que ça change quelque chose dans votre vie ?

C. On est chanceux. Je n'arrête pas de me dire « Que je suis donc chanceuse d'avoir eu des parents qui m'ont dit que j'étais bonne, que j'étais capable, qui ont *boosté* mon estime. » Chaque fois que j'arrive chez nous, puis que je suis bien avec mon *chum*, je réalise que nous avons une belle vie. Nous avons eu une famille qui est aimante. J'ai rencontré une bonne personne.

Je dis : « Mon Dieu que je suis chanceuse ! » Avec tout ce que je vois ! J'aurais pu tomber, moi, dans une famille complètement dysfonctionnelle. Je ne sais pas pourquoi je suis arrivée dans une bonne petite famille qui a pris soin de moi. Juste un peu de réaliser une chance, probablement comme en sortant d'ici, vous vous rendez compte jusqu'à quel point vous êtes chanceux d'avoir la santé, de vivre. C'est un peu ça. Souvent j'arrive chez nous. « Je suis chanceuse. » Mon *chum* doit être tanné d'écouter ça. Je l'étais avant. C'est comme plus fort.

Toi, Simon, as-tu des exigences envers ton entourage à cause de ce que tu rencontres dans ta profession ?

S. Pour répondre à votre question, moi ce que j'ai éliminé, c'est tout ce qui est compliqué. Je déteste les choses compliquées, le monde compliqué. C'est assez compliqué quand on travaille, il faut que ce soit simple à la maison.

C. C'est important de faire la déconnexion sinon on en a pesant sur les épaules.

S. Effectivement. Si tu te mets, comme on disait au début, à voir toutes les chicanes, tous les abus... Nous sommes dans un monde « plate », nous autres.

Toi, Jean, as-tu plus d'exigences? Es-tu plus sélectif dans le choix de tes amis, de tes loisirs?

J. Jeune policier, je me souviens que je faisais attention à ça. Tu sais, dans ton voisinage, tu es police. Si tu ne respectes pas les règlements, il y en a un qui va te le mettre dans la face. Mais ça fait partie de... Si tu pars vite de ton stationnement, si tu vas plus vite dans ta rue, tu vas être « la police qui suit pas les règlements. » C'est une pression, une exigence que j'ai intégrée assez vite. C'est comme ça. On l'a choisi. Pour le reste, moi, j'ai développé une intolérance aux gars saouls. Moi, les gars saouls, je n'étais plus capable. Je m'en allais. Je n'étais plus capable.

Il y a des affaires qui accrochent et laissent des traces. Je me souviens, quand j'étais aux abus sexuels, mes enfants étaient jeunes, j'avais la capacité de prendre l'autoroute pour retourner à la maison et ça s'en allait. Je faisais le vide. Mais quand j'arrivais chez moi à la maison, que j'allais les voir, ils étaient couchés dans leur lit, j'appréciais ces moments doux. Ce n'était pas que je les imaginais se faire abuser. Mais là, j'étais content. C'était beau, ça. Pour les événements plus « plates », ça dépend de chacun, de ton hygiène de vie. Moi j'allais courir. Il y en a qui prennent de la bière. Moi j'allais courir. Ça réglait souvent la situation. Il y a quand même des événements qui restent : des odeurs dans le nez (par exemple : personnes décédées en décomposition), des images qui restent plusieurs jours après.

C. Le linge qui sent.

J. Parfois, je ne me souviens pas de tout ce que j'ai fait ou dit dans certaines interventions avec les proches. J'étais peut-être à sauver ma peau. Quand on commence à y repenser, ce n'est pas nécessaire de les faire ressortir non plus. L'humour est une façon de dédramatiser. C'est ça qui est sain. Ça fait du bien de ramener ça à un niveau plus léger.

C. Prendre du temps pour soi, s'occuper de soi pour, après ça, être capable de s'occuper des autres pour se concentrer ailleurs.

Cloée, tu portes un enfant. Au cours d'une opération policière, où il y a eu mort d'homme, tu as été agressée. Tu aurais pu y laisser ta vie...

C. J'ai peur pour ma vie maintenant, alors que j'y pensais peut-être un peu moins avant. Je m'étais toujours dit que, quand je commencerais mon *shift*, j'allais le finir, arriver chez nous en vie et en santé physique et psychologique. Je m'étais fait la promesse que j'avais faite à mon *chum*.

Mais là, avec un bébé, on dirait que c'est une coche de plus. C'est encore plus important, parce qu'il y a quelqu'un qui dépend de moi. Puis a-t-on bien fait de mettre au monde ce bébé dans ce monde-là? Pourquoi on met au monde un bébé dans ce monde-là? Autant la vie est belle, autant elle peut être cruelle. Mais sûrement que tous les parents se posent cette question-là à un moment donné. Il y a ça, mais il y a aussi cette pression. Il faut qu'on fasse une belle petite personne avec cet enfant-là. C'est important d'être un bon citoyen. Elle pourrait devenir toute croche. Ça fait partie des inquiétudes. J'ai beaucoup de questions. Je me pose beaucoup de questions. J'ai trop de temps chez nous, je pense!

Ce sont des questions que je me poserais pareil si je n'étais pas policière, sauf que, on dirait que le fait d'être policière, ça en provoque quelques-unes plus que d'autres. J'ai tellement vu d'adolescents partir dans des dérapes. J'en ai tellement ramassé en me disant : « Ah, mon Dieu, que je n'aimerais pas ça que ce soit ma fille ou mon fils. » Puis je me dis qu'elle va peut-être faire des erreurs. On en fait tous. C'est humain. Ça fait qu'effectivement ça amène des questions, puis une pression d'être là.

Le pardon, c'est une question qui revient souvent en fin de vie. Rencontrez-vous souvent, dans l'exercice de votre profession, des personnes qui ont besoin d'être pardonnées ou besoin de pardonner?

S. Souvent, dans les enquêtes, il y a beaucoup de victimes qui passent par ça. Il y en a beaucoup qui ne vont pas au-delà de leurs plaintes, parce que c'est pardonné, c'est effacé. Ils passent à autre chose, malgré

qu'ils aient entrepris une plainte. Mais il y en a beaucoup qui ne pardonnent pas non plus. La majorité ne pardonne pas. Certains aimeraient être pardonnés. Ils ont beaucoup de regrets.

C. Nous, dans la patrouille, lors des appels, les émotions sont hautes. L'événement vient d'arriver. On est plus dans un processus de prise de plainte. La question du pardon m'a fait réfléchir. Je n'avais jamais pensé à ça. Nous, lorsque, comme patrouilleurs on est victimes, soit de voies de fait ou comme ce qui m'est arrivé la dernière année... Mais jamais je me suis rendue à en vouloir à cette personne-là. C'est comme si je me disais d'emblée que ce n'était pas visé contre moi, mais contre l'uniforme. Je ne l'ai jamais pris personnel. Je me suis fait attaquer avec un couteau, puis, même là, jamais je n'ai été capable d'en vouloir à la personne.

S. La famille de cette personne-là, elle, peut te voir comme l'agresseur.

C. Mes premières pensées, quand c'est arrivé, ont été pour la famille. J'ai eu de la peine pour la famille. J'ai eu beaucoup de sympathie pour eux. Par après, on a su que la famille s'inquiétait beaucoup pour moi, qu'ils étaient désolés que j'aie été blessée. Ils auraient aimé ça me rencontrer pour s'excuser en personne. Eux auraient voulu se faire pardonner. Ils se sentaient mal, mais en même temps, ce n'était pas leur faute.

Les femmes dans la police, est-ce que ça change quelque chose ?

C. C'est une question d'attitudes, que ce soit un gars ou une fille, c'est une façon de parler au monde. Moi, j'ai toujours été en équipe avec un gars. Je trouvais que ça faisait un bon duo. Étant une fille, je suis peut-être un peu plus sensible. J'ai plus de facilité à parler. Mais il y a des gars qui sont comme ça et des filles qui ne sont pas comme ça. Je trouvais qu'on faisait un bon duo. Des fois, on arrête un gars, puis, là, entre gars, c'est un combat de coq. La personne arrêtée bave un peu mon partenaire. Le courant passe moins bien. Moi j'essaie, puis ça passe mieux.

Être un homme ou une femme, je pense que ça change quelque chose, mais pas nécessairement. Moi, je sais que quand ça se bat dans un bar, les personnes sont bien contentes de voir arriver trois armoires à glace, plutôt qu'une fille de 5 pieds 10. Il y a ça aussi. Quatre-vingt-dix-neuf % des interventions se désamorcent par l'attitude des policiers.

En terminant, y a-t-il des choses que vous aimeriez dire en pensant aux gens qui travaillent en soins palliatifs ?

C. Je ne sais pas si mon petit bout de l'histoire, qui sort de l'ordinaire, peut rejoindre le personnel qui travaille ici. Moi je trouvais que quand j'ai été confrontée à la mort, je trouvais qu'il y avait des concepts qui ne fonctionnaient pas ensemble : la mort et la vie. Moi, je suis dans la police pour aider le monde, pour sauver des gens. Or, j'ai failli être tuée. Ces deux concepts ont cohabité dans le même événement. En pensant aux soins palliatifs, est-ce que c'est dur pour vous de faire cohabiter tout ça ensemble, la mort et la vie ? C'est la réflexion que ça m'amenait en pensant à vous.

RÉFLEXIONS PERSONNELLES

Lorsqu'on entend crier : « Appelle la police », on en déduit automatiquement qu'une ou des personnes sont en difficulté ou, du moins, en situation de fragilité plus ou moins extrême.

La police qu'on « appelle », ça n'existe pas. Ceux et celles qui répondent sont des hommes et des femmes, comme nous, qui ont choisi cette profession. Ce sont eux qui existent. Nous avons besoin d'eux. Ils font partie de nos vies.

J'ai posé des questions à trois d'entre eux, en lien avec des préoccupations que nous portons dans le domaine des soins palliatifs. Leur témoignage est évidemment personnel. On ne peut en inférer que tous les policiers auraient répondu de la même façon aux questions qui leur étaient posées. Ils ont partagé des observations nées de la fréquentation de leurs

collègues. On peut soupçonner qu'un bon nombre de ceux-ci se reconnaîtraient dans leurs propos.

Ma démarche n'était pas motivée par la curiosité. Quoique... un peu, je l'avoue! Leur monde est mystérieux pour le profane. Tant mieux si nous avons appris à mieux connaître leur profession et ce qui peut les habiter.

Sommes-nous si différents d'eux dans notre engagement en soins palliatifs? À la fois oui et non.

Nous avons en commun le contact avec des personnes fragiles, en souffrance. J'ajouterais le contact avec nos propres fragilités d'abord.

Les personnes que nous accompagnons ne sont pas nécessairement en toute fin de vie. Il demeure que la mort de l'autre est présente au quotidien dans nos milieux de soins. Elle est souvent prévue et, jusqu'à un certain point, en voie d'appropriation de la part des personnes malades et de leurs proches.

Les policiers exercent leur profession de plusieurs façons: patrouille, enquêtes, protection civile, éducation, prévention, etc. Parfois, la mort de l'autre est présente pour eux aussi. Dans les situations qu'ils rencontrent, elle est habituellement tragique et violente.

En soins palliatifs, nous sommes très axés sur l'accompagnement à plus ou moins long terme et nous avons une vision de l'accompagnement qui ne cesse de se développer.

Eux aussi reconnaissent accompagner des personnes, mais dans un cadre de règles à respecter. Ces règles font que, par prudence, ils ne doivent pas trop s'engager dans des formes d'accompagnement que nous privilégions en soins palliatifs.

Ils aiment leur profession et en sont fiers. Les motivations qui ont présidé à leur choix et qui font que, dans ce métier si difficile et parfois tellement à risque, ils ont le goût de continuer rejoignent celles qu'on retrouve chez plusieurs intervenants en soins palliatifs. Le mot-clé est AIDER. Nous sommes en terrain commun. Ils vont ajouter «Aussi parce qu'il y a de l'action». Il y a de l'action également en soins palliatifs, mais tellement différente.

En entrevue, j'ai rencontré des humanistes, préoccupés d'aider la personne. Leurs valeurs personnelles ont contribué et contribuent encore à l'exercice de leur profession. Leur façon de s'engager évolue selon l'âge et selon l'expérience de vie. Les intervenants en soins palliatifs signeraient cette affirmation.

Le travail en équipe et la solidarité entre eux sont nécessaires pour faire face aux risques inhérents au service qu'ils rendent. Il leur est nécessaire de développer une hygiène de vie personnelle ainsi que leur soient offerts des services d'accompagnement en milieu de travail. Ce sont des préoccupations sur lesquelles nous partageons souvent en soins palliatifs.

CONCLUSION

Je termine en relevant quelques phrases qui m'habitent depuis l'entrevue et qui pourraient faire l'objet d'échanges entre nous, dans nos équipes.

Pourquoi j'aime faire ça? Mais les fois que ça aide le monde, c'est super gratifiant. Oui, des fois, ça arrive. Les fois qu'on se fait remercier. Cloée

Quand tu accueilles celui ou celle que tu as devant toi, c'est le départ pour pouvoir aller plus loin. Jean

Quand on demande à quelqu'un pourquoi il va dans la police, c'est souvent la même chose, c'est pour aider. Tu cherches un métier qui va être utile, puis qui va être aidant. Simon

Quand, moi, je leur dis: «Je te crois», il me semble que leurs épaules se détendent. Un fardeau leur est enlevé de leurs épaules et le travail d'équipe commence. Jean

Moi ce que j'ai éliminé, c'est tout ce qui est compliqué. Simon

En pensant aux soins palliatifs, est-ce que c'est dur de faire cohabiter tout ça ensemble, la vie et la mort? Cloée